



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 1 décembre 2023

Objet : Question parlementaire n° 61 du 30 novembre 2023 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Option "Forfait bloqué" ».

Monsieur le Ministre,

En date du 30 novembre 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et des Communications, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles